

CIBLE

Révolte

Le 24 février : grève générale et manifestations massives en Grèce ; manifestations non moins impressionnantes en Espagne. À Athènes comme à Madrid, les classes moyennes et populaires, les salariés du public et du privé rejettent pour les mêmes raisons les mesures d'austérité dont ils sont menacés.

Inspirée par la démente ultra-libérale, ces mesures consistent à réduire les revenus de la population laborieuse ou retraitée. C'est injuste et c'est idiot : moins de dépenses publiques, c'est encore moins d'investissements productifs ; moins de pouvoir d'achat, c'est encore moins de consommation.

D'où la révolte populaire, fondée sur un refus commun : ne pas payer pour les erreurs et les fautes des oligarques ; ne pas payer pour la rapacité des banquiers ; ne pas payer pour les fanatiques du FMI, de la Banque centrale européenne et de la Commission.

Nous sommes solidaires des Grecs et des Espagnols, demain des Italiens. Préparons-nous à descendre dans la rue à l'appel des syndicats : nous refusons nous aussi de payer pour les responsables de la crise.

AFRIQUE

Partir ou rester ?

Idées

Montalembert et l'Europe

p. 9

Histoire

Le testament de Louis XVI

p. 10

Après les riches, faire payer les gros

Le colonel Sponz a souhaité réagir sur le projet de taxation des personnes de forte corpulence envisagée par la société Air France sur ses vols, et a saisi pour avis le président de la cour de castration. Voici, publiée avec son aimable autorisation, la réponse de son président au colonel.

Cher colonel, vous avez demandé à la juridiction que je préside ce qu'elle penserait de cette taxation au regard du droit existant si celle-ci était saisie d'un litige à ce sujet. Voici l'arrêt qui pourrait être rendu :

« Attendu selon le moyen principal entrepris par la société Air France, dont l'État français est actionnaire à 15 %, qu'il conviendrait de majorer les prix des passages aériens pour les personnes de forte corpulence au motif pris que celles-ci occuperaient sur ses vols plus d'un siège passager et ne permettraient pas ainsi de vendre à d'autres personnes les sièges immédiatement contigus ; qu'il en résulterait pour ladite société un manque à gagner occasionné par ces personnes ; qu'ainsi, au visa des articles 1382 et 1383 du code civil, il conviendrait d'obliger les personnes de forte corpulence à réparer le dommage arrivé de leur fait en majorant le prix qu'elles acquittent pour leur passage ;

que, par un second moyen subsidiaire, la société Air France se référerait aux pratiques des

autres compagnies aériennes en ce domaine ;

mais attendu, sur le premier moyen, au visa de l'article 1^{er} de la **déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen** du 26 août 1789 et du **Préambule de la Constitution de la République française** du 5 octobre 1958, que tous les hommes naissent libres et égaux en droit, qu'une telle distinction porterait dès lors atteinte à l'égalité des citoyens entre eux ;

qu'outre le fait, subsidiairement, d'être susceptible de constituer une atteinte à la liberté de circulation, cette même distinction, opérée entre les personnes physiques à raison de leur apparence physique, de leur état de santé ou de leur handicap constituerait une discrimination au sens de l'article 14 de la **convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales** et au sens l'article 225-1 du code pénal ;

que le principe d'un surcoût sur le prix du transport à acquitter à raison de l'apparence physique, du handicap ou de l'état de santé ne pourrait être assimilé qu'à une ségrégation entre les personnes qui ne saurait être

laissée à la libre et seule appréciation d'une société industrielle à objet mercantile, la loi seule pouvant éventuellement l'organiser ;

qu'en outre, la baisse du taux de remplissage des avions et par voie de conséquence la baisse de rentabilité toutes deux alléguées, ne se fondent sur aucune étude produite aux débats ;

que le moyen n'est pas fondé ; et attendu, sur le second moyen, éminemment subsidiaire, que nul n'étant censé ignorer la loi, les pratiques d'autrui quelles qu'elles soient, ne sauraient créer aucun droit pour la société Air France qui serait contraire à l'ordre public social et aux libertés publiques ;

que le moyen est totalement inopérant ;

Par ces motifs

Concernant la société **Air France**

De première part, la condamnerait pour discrimination fondée sur l'apparence en violation de l'article 225-1 du code pénal, subsidiairement pour tentative d'extorsion de fonds en violation des articles 312-1 et 312-9 du code pénal ;

de deuxième part, attendu que la goujaterie n'est pas répri-

mée par le code pénal, la condamnerait au pilori public par la publication du présent jugement dans la presse et sur les portes des aéroports ;

de troisième part, la condamnerait à faire surveiller par la médecine du travail l'embonpoint cérébral de sa direction marketing et commerciale ;

Concernant l'État français

De première part, attendu que les 15 % de participation de l'État français dans la société Air France rendent de ce fait chaque citoyen français propriétaire de ladite société, les biens publics ne pouvant appartenir qu'à la nation dans laquelle réside, au visa de l'article 3 de la **déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen** du 26 août 1789, le principe de toute souveraineté, le condamnerait pour gestion partielle et frauduleuse des fonds publics et non-conforme à leur objet, et pour complicité de tentative d'extorsion de fonds ;

de deuxième part, attendu par ailleurs que l'État français est gardien des libertés publiques, le condamnerait pour discrimination de ses propres ressortissants en violation des principes constitutionnels et des lois dont il se prévaut ;

de troisième part, le condamnerait à faire voter une loi obligeant les compagnies aériennes à prévoir, sans surcoût aucun pour les intéressés, des places adaptées à leur situation personnelle, à leur santé ou à leur handicap, et à étendre au minimum ces dispositions aux transports financés en tout ou en partie, directement ou indirectement, par l'argent public. »

Voilà, mon cher colonel, dont j'apprécie souvent la pertinence des articles, ce qui pourrait être dit sur le sujet. Il est évident qu'une taxation éventuelle des laids ou des sales pour atteinte à l'environnement participerait de la même analyse.

SAINT-VALLIER

royaliste 
BI-MENSUEL DIRECTEUR POLITIQUE BERNARD MICHOUX

SOMMAIRE : p.2 : Après les riches, faire payer les gros - p.3 : Rappel à l'ordre - Nous sommes tous des cochons - p.4 : Cinq mois de travail... pour ça ? - p.5 : Partir ou rester ? - p.6/7 : Echec de l'anti-politique - p.8 : L'Homme et l'État - p.9 : Montalembert, le libéralisme aristocratique - p.10 : Un testament très politique - La France masochiste - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Désolation.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.99.20
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. paritaire 0509 G 84801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

Adresse internet :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €)

☐ six mois (30 €)

☐ un an (47 €)

☐ soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS

Rappel à l'ordre

Une récente décision du Conseil d'État sanctionne les méthodes du gouvernement et rappelle que le supposé président, Nicolas Sarkozy, n'est pas au-dessus des lois.

Le Conseil d'État a annulé le 11 février 2010, les actes mettant illégalement en œuvre la limitation de la publicité sur les chaînes publiques de télévision, avant même la délibération et le vote de la loi par le Parlement, à savoir : l'instruction ministérielle du ministre de la Culture d'alors, Christine Albanel, enjoignant en 2008 à *France Télévisions*, d'anticiper le texte de loi, ainsi que la délibération des administrateurs du groupe audiovisuel, obtempérant en ce sens, le 16 décembre 2008, à l'injonction présidentielle.

Le Conseil d'État a rappelé fermement que cette décision relevait exclusivement de la compétence du législateur et que la suppression de la publicité portait atteinte aux ressources de *France Télévisions*, élément de son indépendance, elle-même régulée par le pouvoir législatif, selon l'article 34 de la Constitution.

L'annulation porte sur la période du 5 janvier au 8 mars 2009, période pendant laquelle la publicité avait été supprimée des écrans publics avant même que la loi n'ait été débattue, votée et promulguée.

Le Conseil d'État avait été saisi en 2009 par les sénateurs communistes, excédés d'une mesure imposée par Nicolas Sarkozy, alors qu'il y avait précisément débat, au même moment, à ce sujet, au Sénat.

Pour le parti socialiste, il s'agit d'un carton jaune et

d'un *désaveu cinglant* infligé au président, tandis que pour le parti communiste, il s'agit d'une *sanction de l'incompétence de l'exécutif*.

Même si cette décision du Conseil d'État devait être sans conséquence, dans la mesure où cette loi a finalement été votée et validée par le Conseil constitutionnel, c'est la méthode dont nous a accoutumés Nicolas Sarkozy, qui est ici en cause : qu'il s'agisse de la réforme de l'audio-visuel public, mais aussi de la réforme hospitalière ou de celle du juge d'instruction et de bien d'autres sujets, des décisions sont annoncées ou imposées dans la précipitation, par le *président* Nicolas Sarkozy, sans concertation préalable et de la manière la plus arbitraire et autoritaire qui soit.

Ceci est particulièrement préoccupant, et témoigne toujours d'un mépris total du principe de séparation des pouvoirs de la part de Nicolas Sarkozy, qu'il sera nécessaire de mettre en garde, lors notamment, du débat sur la future réforme expéditive des retraites, celle-ci engageant à la fois, l'avenir des relations entre générations, la solidarité nationale, la question de la subordination de l'homme au matérialisme, et le partage équitable des richesses produites par la nation.

Denis CRIBIER

Nous sommes tous des cochons

Dans les pays vertueux (?), on appelle PIGS les États (Portugal, Italie, Grèce, Espagne) qui se tiennent mal au regard de l'idéologie dominante. Retournons l'insulte : nous sommes fiers d'être des cochons de résistants.

Résister à quoi ? À la propagande, au mensonge, à l'hypocrisie, à la *gouvernance* débile de la crise.

Propagande. Le 25 janvier dernier, lors d'une prestation télévisée organisée pour embellir l'image présidentielle (c'est raté), Nicolas Sarkozy avait affirmé que les Français verraient « *le chômage reculer dans les semaines et les mois qui viennent* ». Un mois plus tard, le 24 février, les citoyens confiant dans la science conjoncturale du supposé président ont appris que le nombre des chômeurs avait fortement augmenté au mois de janvier : pour les catégories A, B et C, 34 400 personnes supplémentaires en quête d'emploi. Ajoutons à cette mauvaise nouvelle une forte baisse de la consommation des ménages et nous pouvons prévoir que la situation économique va continuer à se dégrader en France car les effets du plan de relance vont disparaître tandis que l'ultra-concurrence détruit toujours autant d'activité et d'emplois.

Hypocrisie. Toute une propagande venue des États-Unis et d'Allemagne accuse les Grecs d'être des voleurs. On oublie que la Grèce est victime du taux de change euro/dollar mais on a aussi découvert que ce pays, comme d'autres, était aidé dans son *aménagement* des comptes publics par des *banksters* - pratiques connues sur lesquelles la Commission européenne et ses officines ont

longtemps fermé les yeux. Et maintenant, les voyous en cols blancs de la BCE, de la Commission et du FMI osent faire la leçon aux Grecs - et demain aux Portugais, aux Italiens... ? Tartuffes !

De fait, les professeurs de vertu donnent l'exemple... de leurs propres échecs et dévoiements : le 24 février également, l'*Office fédéral allemand de statistique* informait que l'activité économique de l'Allemagne demeurait stagnante. Et ce n'est pas tout : selon la Banque d'Espagne, le taux d'impayés dans la finance espagnole s'est établi à 5,07 % à la fin de l'année dernière contre 3,37 % en 2008. Cela signifie que les banques espagnoles sont en grande difficulté et que les banques allemandes risquent fort de subir les violents contrecoups de la crise espagnole, marquée par la faillite de l'immobilier et par un insupportable taux de chômage.

Débilité. L'année dernière encore, face à la crise, on nous disait que l'*Europe* allait nous sortir de là. Mais la reprise se fait attendre, les jours de l'euro sont comptés (dans la presse financière, on se demande qui en sortira le premier) et les organes de l'Union européenne sont complètement discrédités.

Comme les cochons de peuples se mettent en résistance, les porcs de Bruxelles, de Francfort et de Washington peuvent se faire du mouron.

Sylvie FERNOY

Cinq mois de travail... pour ça ?

Au terme de cinq mois de commissions, d'auditions de personnalités de tous horizons et d'études, le rapport final des États Généraux de l'industrie (EGI) est disponible. Il suffit de se connecter au site internet du ministère de l'Industrie. Qu'y apprend-on ?

D'abord, qu'il est le fruit de cerveaux probablement issus de l'ENA car son plan relève d'un bachotage de Sciences Po : quatre parties sont proposées au lecteur, qui devra avoir du temps et de la patience pour avaler les centaines de pages. Rassurez-vous, *Royaliste* l'a lu pour vous !

Premièrement, le diagnostic. Hélas, l'industrie est touchée ! Les emplois industriels sont en baisse continue. Notre pays voit ses positions en Europe et dans le monde en plein recul. Notre secteur manufacturier est plus faible qu'ailleurs, et en même temps, nos entreprises industrielles sont largement ouvertes sur l'international, au point de se faire acheter par des groupes étrangers. On peste non ?

Poursuivons : nos PME investissent moins et innoveront moins que leurs concurrentes européennes, et l'inévitable comparaison avec l'Allemagne ne nous est pas épargnée. Le rapport regrette ainsi la faible taille des PME françaises par rapport à leurs voisins d'outre-Rhin. Le fantasme germanique de nos dirigeants a encore la vie dure. Heureusement, nous avons nos champions nationaux au rayonnement mondial. Nous voilà rassurés. Les groupes étrangers apprécient également, et on les comprend, la qualité des in-

frastructures françaises et notre environnement en général. Ouf ! ils pourront continuer à acquérir nos entreprises, délocaliser les centres de décision, puis les usines.

Mais reconnaissons qu'il y a un petit mot, bien caché toutefois, sur la *sensibilité négative à l'euro*, et sur les difficultés de financement ; un passage trop peu développé à notre goût. Plus originale est l'analyse de l'image de l'industrie, notamment auprès des jeunes ; cette image s'est dégradée au long des vingt dernières années, si bien que ce secteur n'attire plus vraiment les diplômés ou les étudiants, qui s'orientent davantage vers les services et la finance, créant un problème de génération et de recrutement.

Se souvient-on encore qu'un certain Serge Tchuruk, patron d'Alcatel, louait les entreprises sans usine ? Comment s'étonner aujourd'hui que cette pensée unique de *management* ait pu faire des dégâts dans l'opinion des jeunes générations ? Le diagnostic se termine sur le relevé des filières à soutenir : santé, biens de consommation, technologies de l'information et de la communication, biens intermédiaires et matériels de transport. Un inventaire à la Prévert, sans grande conviction.

Passons à la deuxième partie, les Enjeux. Du grand

art abstrait : ils se situent dans la capacité de l'industrie à construire une réponse aux défis nouveaux et majeurs de la société, rien de moins... Soulevons le capot, de quoi parle-t-on ? Des défis de tous ordres : démographique, de développement durable (un beau numéro de tarte à la crème dans ce passage), de mobilité, et enfin de développement de la société numérique. Notre industrie devra innover à grandes enjambées car il s'agit de répondre aux évolutions des besoins des citoyens dans les écosystèmes à venir. Bienvenue dans le meilleur des mondes puisque, lyrique, cette partie conclut à la nécessité de créer un environnement plus favorable à la compétitivité de l'industrie, d'une part, et de nous mobiliser (Qui ? Quand ? Avec quels moyens ?) autour de l'objectif de la *reconquête industrielle*, d'autre part. Vous n'êtes toujours pas fatigué ? Alors enchaînons, suivez le guide.

Nous voici au cœur du rapport, la **synthèse des propositions des acteurs**. Cette synthèse est présentée comme reflétant les contributions des industriels, des partenaires sociaux et des représentants institutionnels. Ils s'accordent entre eux pour redonner au pays une ambition industrielle en lançant des grands projets dans divers domaines : véhicules du futur, aéronautique,

espace, énergies renouvelables, nucléaire, transports, urbanisme, Internet à haut débit, services numériques, et sciences du vivant. Cela ne vous rappelle pas les axes définis pour les pôles de compétitivité ? Un peu comme si cette vaste synthèse servait de justification a posteriori des choix gouvernementaux ? Le doute nous semble permis.

Un volet est consacré aux aides et services de l'État pour l'industrie, qu'il faudrait rendre *plus efficaces*. Ben voyons ! Un bouc émissaire facile, l'État, bonne bête, qui devra être réformé pour mieux servir l'industrie, sans nul doute. Vient ensuite un couplet sur la stimulation de l'effort de recherche et d'innovation, là aussi en restructurant les aides pour les orienter vers les *urgences*, c'est-à-dire, *l'éco-conception* et *l'éco-production*. L'export est également un champ de reconquête, de même que la reconstruction d'une image positive de l'industrie, qui passera par la montée en régime de *clusters* régionaux d'excellence (rien de nouveau : les districts italiens existent depuis plus de cent cinquante ans). Enfin, le rapport effleure des chantiers à ouvrir, mais on sent bien qu'il y a une gêne à pousser le bouchon : l'environnement réglementaire, le social, le financement et l'Europe.

La conclusion, quatrième et dernière partie, est une magistrale queue de poisson des *EGI* car elle ne comprend aucune mesure concrète ni de décision politique mais... propose simplement de mettre en place la *Conférence Nationale de l'Industrie* pour suivre les travaux engagés !

Rien n'est réellement abordé des questions de fond : le dogme de la concurrence libre et non faussée, le handicap de l'euro, la guerre économique livrée par la Chine. *EGI* : une occasion perdue.

Yves BILLON

Partir ou rester ?

Messages contradictoires envoyés par le président Sarkozy en Afrique sauf à imaginer que la clé serait dans un second mandat après 2012.

Le président français avait averti au Cap il y a tout juste deux ans : la France n'a pas vocation à maintenir indéfiniment des forces armées en Afrique. Au même moment, le livre blanc de la Défense et de la Sécurité préfigurait la nouvelle architecture de défense en Afrique : une base à l'Ouest, une base à l'Est, un seul axe d'intérêts stratégiques : Méditerranée-Mer Rouge/Océan Indien-Golfe. Pourquoi a-t-il fallu deux ans avant que l'on prenne les décisions annoncées ? Deux raisons : en France, la réorganisation des forces armées sur le territoire national, au Gabon la mort d'Omar Bongo. Un Conseil de défense toujours reculé a enfin tranché le 15 février : à l'Ouest, fermeture de la base de Dakar (1 200 hommes), maintien de celle de Libreville ; à l'Est, maintien de la base de Djibouti rééquilibrée au profit de celle d'Abou Dhabi (400 hommes).

Aucune logique n'apparaît clairement ou plutôt on ne va pas au bout de notre logique. Sarkozy après 2012 ira-t-il plus loin comme on le laisse entendre déjà : la fermeture des bases de Libreville et Djibouti au profit d'un dispositif flexible, embarqué et projeté, que préfigure le concept utilisé à Abou Dhabi. À ce moment-là en effet nous serons beaucoup plus intégrés dans une Otan européanisée et mondialisée.

Le choix de Libreville contre Dakar est déjà révélateur. Un temps suspendu à la succession d'Omar Bongo, il est lié aux intérêts pétroliers (comme l'axe Golfe-Suez) du Gabon,

mais aussi du Cabinda (angolais) et du Congo-Brazzaville. Il n'y a pas photo entre les arachides des mourides sénégalais et les torchères off-shores du golfe de Guinée. Certes les Américains et les Chinois n'ont pas besoin de légionnaires pour protéger leurs exploitations. Mais la France n'a pas trop d'autres moyens pour tenir son rang. Il lui faut compenser sa relative impuissance par un surcroît de présence. Mais ce ne peut être que transitoire. D'autres dispositifs, moins coûteux, seront nécessaires à terme.

Ce qui se passe à l'Est montre le chemin. Le tas de cailloux de Djibouti eût pu également être passé par pertes et profits si son port ne s'était révélé le havre principal de la lutte internationale contre la piraterie dans l'océan Indien et le golfe d'Aden. Du coup la défense de ce rocher, de son indépendance et de sa souveraineté reprend tout son sens dans la stratégie mondialisée et perd ses relents néo-colonialistes. Le Gabon comme Djibouti valent donc non pas en dépit de leur petitesse, mais en raison même de leur taille réduite au sein d'une zone agitée. Ce sont des pays aisément contrôlables où l'extraterritorialité est acquise, au lieu de masses humaines contestataires et ingérables.

Après le faux-pas du discours de Dakar guidé par un sentimentalisme rétrospectif - une vague nostalgie d'Empire, même à rebours - Sarkozy jura qu'on ne l'y reprendrait plus. Dakar était condamné depuis le ridicule de juillet 2007. Le président, dépourvu de toute

expérience africaine, a fait de son ignorance un atout. Libre de tout préjugé, y compris celui de la Françafrique, il n'a aucun état d'âme. Un pur pragmatique. C'est le secret du rétablissement des relations diplomatiques avec le Rwanda de Paul Kagamé. Ou étiez-vous en 1994 ? M. Sarkozy était ministre du Budget, porte-parole du gouvernement Balladur. Un siècle a passé.

Le contraste ne pouvait être plus fort entre les deux hommes, leurs parcours. Le génocide n'est pas une page que l'on tourne. Le passé est passé, on ne peut rien y changer. Mais on peut changer le présent et l'avenir. Les deux hommes sont suffisamment froids, désincarnés, calculateurs, machiavéliques, pour se comprendre à demi-mot, même par leurs silences. Kagamé sait que Sarkozy ne ressemble à aucun de ses prédécesseurs et ne fait pas partie des acteurs politiques ou militaires français datant de cette époque. Sarkozy trouve en Kagamé un dirigeant sans scrupules mais qui n'a rien de commun avec la plupart des hommes politiques africains qui sont son lot quotidien, des nains affligés de médiocrité (Guinée, Niger, Côte d'Ivoire, Cameroun, etc.).

La France en Afrique se ramasse, se concentre pour mieux accompagner le mouvement qui a lieu en dehors d'elle. Cinquante ans après les indépendances, nombreux sont les éclopés sur le bord de la route, les laissés-pour-compte. On ne peut rien pour eux, mais on peut se changer soi-même, changer le regard. C'est l'espoir d'un rebond, au-delà de l'abandon.

Yves LA MARCK

BRÈVES

◆ **NÉPAL** - Le parti monarchiste *Rastriya Prajatantra Party (RPP)* a appelé à la grève générale et Katmandou est devenue une ville morte le 22 février dernier. Les écoles, les transports en commun et de nombreux commerces avaient fermé et des milliers de partisans du roi déchu étaient descendus dans la rue, menés par l'ancien ministre de l'intérieur Kamal Thapa, paralysant totalement le quartier des ministères. La police a procédé à plusieurs centaines d'arrestations. Ces manifestations surviennent alors qu'une nouvelle Constitution doit être promulguée en mai prochain et que les royalistes exigent en préalable un référendum sur le rétablissement de la monarchie et le statut du pays comme un État hindou. Le roi Gyanendra était assez impopulaire quand il a été détrôné en 2008, mais le succès de la manifestation appelée par le RPP ainsi que l'accueil réservé au roi récemment durant une fête religieuse où la foule a scandé *Raja Aau Desh Bachau* (Viens notre roi et sauve le pays), montre que les choses sont en train d'évoluer.

◆ **BURUNDI** - *La Toile*, revue monarchiste sur internet, vient de publier un intéressant dossier sur le Burundi : « *La fin du Royaume des Rois-prêtres et les mouvements royalistes aujourd'hui* » avec des entretiens accordés par la princesse Esther Kamatari et par Guillaume Ruzoviyi, président du *Parti monarchiste parlementaire* (Abagenderabanga).

☐ *La Toile* est téléchargeable en accès libre sur http://data.sylm.info/api_publications/100.pdf

◆ **IRAN** - La répression se poursuit en République islamique. A peine trois semaines après l'exécution des deux jeunes monarchistes iraniens, Arash Rahmampour et Mohammad-Reza Ali Zamani, accusés d'avoir fomenté les émeutes postélectorales de juin 2009, un troisième monarchiste de 26 ans, Omid Dana, est actuellement dans le couloir de la mort. Ce dernier a été arrêté à la suite des manifestations antigouvernementales qui ont marqué la fête de l'Ashoura en décembre dernier et a été condamné à mort, ainsi que neuf autres manifestants, par le Tribunal révolutionnaire le 3 février. Son procès ainsi que ses « aveux » ont été diffusés le jour même dans le journal de la première chaîne de télévision iranienne. Il y « reconnaît » qu'il a participé aux manifestations « *sous l'influence des chaînes satellitaires étrangères* » (les médias royalistes émettent depuis les États-Unis) et qu'il a scandé le slogan *Mort au principe du Velayateh Faqih* (principe de base de la Constitution iranienne qui veut que la religion domine le politique).

◆ **SOMALILAND** - C'est à Zeila que vient d'être intronisé le nouvel ougass (roi) des Issas après un long voyage initiatique qui l'a mené à visiter les douze lieux historiques des douze tribus issas. Ce 19^e ougass est Moustapha Mohamed Ibrahim (âgé de 17 ans) arrière-arrière-petit-fils du 17^e ougass. Non héréditaire, la fonction de l'ougass est symbolique et religieuse. Il est assisté d'un conseil de sages (guddi), qui exerce un rôle judiciaire très important. La confédération des Issas rassemble des populations qui s'étendent sur la Somalie, l'Éthiopie et Djibouti.

Échec à l'anti-politique

Tout comme la fin de l'Histoire dans le marché globalisé, la mort du Politique est un conte à dormir debout. Aux États-Unis, en Europe, en Chine, en Russie, la grande crise a fortement souligné le rôle décisif des États - démocratiques ou non. En Amérique latine, une dialectique très complexe lie le Politique et l'anti-politique. Passionnante sur le plan théorique, elle nous concerne pratiquement car l'Europe est, elle aussi, exposée à un projet de technicisation moralisante des enjeux politiques.

Dans les milieux dirigeants, la mode est au conservatisme compassionnel et l'on repère depuis peu, dans les discours officiels, un remaniement à minima du concept de fraternité. Le message est simple : nous savons que le peuple souffre et nous n'avons pas d'autre choix que de lui demander encore plus de sacrifices excessivement douloureux ; mais nous plaignons le peuple souffrant et nous tentons de le soulager autant que possible par nos programmes de survie - RMI, RSA et autres allocations de solidarité. C'est ce soin hautement moral qui valide notre rôle dirigeant et les réformes entreprises pour le bien de tous.

Le piège est grossier mais la plupart des dirigeants socialistes et deux puissants syndicats consentent à s'y maintenir, les débats portant sur les différents usages que l'on peut faire de la même boîte à outils. L'avez-vous remarqué ? Les politiques, les

syndicalistes et maints hauts fonctionnaires utilisent cette métaphore tout à fait significative : l'action publique est un outillage réservé à des spécialistes de la gestion et aimablement expliquée par les gestionnaires de la communication. Ravis d'être ainsi reconnus (le concept de la reconnaissance est de plus en plus utilisé), heureux d'être réconfortés par les dirigeants, nous sommes invités à leur manifester notre solidarité par ces temps de crise et à les remercier pour l'aide généreuse qu'ils apportent aux plus démunis.

Si ce rejet du souci politique en tant que tel était seulement la marque du sarkozisme et d'une poignée d'oligarques sociaux-libéraux, le péril pourrait être assez facilement conjuré. Mais nous savons que le déni du politique, de la démocratie représentative et de la nation est au cœur d'une vaste offensive idéologique que nous affrontons depuis 1983 en France mais qui s'est également dé-

ployée sur le continent européen et aux Amériques.

Un détour

Des nations latino-américaines, nous avons beaucoup à apprendre sur les questions politiques et sociales qui nous préoccupent. Pour reprendre le mot de Georges Balandier, elles valent un détour (1) très enrichissant comme j'ai pu le constater en lisant successivement l'ouvrage de Natacha Borgeaud-Garciandia sur la domination (2) puis le gros recueil des articles tirés d'un colloque franco-argentin sur le Politique en Amérique latine (3). Les auteurs sont tous sociologues mais ils ont pris le temps de rappeler l'histoire récente des différents pays afin que les lecteurs peu au fait de l'Amérique latine - c'est mon cas - puissent les suivre sans difficulté dans leur voyage au cœur des sociétés argentine, brésilienne, mexicaine, vénézuélienne, chilienne...

Humberto Cucchetti
(Réflexions sur le phénomène

péroniste), Robert Cabanes (étude sur les modes de reproduction de la société urbaine de Sao Paulo), Andrès Bansart (Les transformations politiques et sociales au Venezuela), Marie-Christine Doran (Les dimensions politiques de la souffrance au Chili - 1998-2007) et d'autres remarquables chercheurs nous donnent toute la matière nécessaire pour comprendre leur débat sur la force politique de l'anti-politique. Comme ces sociologues prennent volontiers pour références Marcel Gauchet, Georges Balandier et Christophe Dejours (auteur d'une étude sur Le travail : entre résistances et production du politique) nous ne saurions être déconcertés par leur problématique.

L'anti-politique

En Amérique latine, le mouvement de dépolitisation est ancien : il apparaît au Venezuela dès 1958 avec le Pacte du Punto Fijo qui institue une alternance entre deux partis politiques qui veulent une démocratie sans conflit. Après le coup d'État de Pinochet, la droite chilienne se réclame d'un corporatisme (*gremialismo*) censé remplacer la politique que le régime des putschistes et des tortionnaires récuse comme facteur de division et de haine. Au cours des années quatre-vingt, le mouvement anti-politique a

pris des formes plus fines et s'est paré des valeurs morales censées accompagner les nouvelles techniques de lutte contre la pauvreté. Il fallait, disait-on dans le charabia de l'époque, *prioriser les pauvres* en distribuant des aides ciblées.

La démarche était sympathique : inspirée par les droits de l'homme, elle semblait dirigée contre les abominables *Programmes d'ajustement structurels* du FMI. Puis on s'aperçut que ces aides prioritairement accordées aux pauvres ne réduisaient ni la pauvreté, ni la précarité et que tout ce charitable discours contenait un violent rejet de l'État, réputé arbitraire et inefficace par essence. En revanche, les nouvelles techniques de gestion de l'aide sociale accompagnaient sans aucune contradiction les réformes ultra-libérales inspirées par l'idéologie du marché mondialisé ; elles ont permis d'éliminer les politiques sociales à vocation universelle - celles qui sont en cours de destruction en Europe. Aujourd'hui encore, malgré le renforcement du rôle de l'État, les nouvelles politiques sociales latino-américaines restent lourdes de moralisme et de technicisme antipolitiques.

Résistances

Comme le montre Rubén M. Lo Vuolo dans une étude solidement étayée, la rénovation des politiques sociales en Amérique latine a produit des résultats décevants, même lorsqu'elles se sont déployées sous l'égide de gouvernements de gauche : « *La politique sociale, dans toute la région, continue à s'appuyer sur l'existence du secteur informel tant au plan économique (le bas coût salarial) qu'au plan social (la distinction entre ceux qui possèdent des droits du fait de leur capacité contributive et ceux qui méritent une assistance du fait de leur situation de pauvreté)* ».

Faut-il en conclure que la **technicisation moralisante** permet de perpétuer la domination des groupes qui finiront par détruire le Politique ? Non. Toute une partie de la réflexion de nos sociologues est consacrée aux nombreuses formes de résistance à la domination qui sont observables dans toute l'Amérique latine. Cette résistance n'a rien de spectaculaire : en écho à Natacha Borgeaud-Garciandia, Christophe Dejours écrit qu'elle permet seulement de tenir le coup par la mise en œuvre de défenses. Beaucoup reposent sur la force du psychisme qui permet de contenir l'angoisse mais qui ne permet pas d'engager la lutte pour la libération individuelle et pour l'émancipation collective.

Pourtant, le souci politique repaît et s'affirme dès qu'on a la chance de pouvoir s'associer à d'autres dominés. Ce fut le cas en Argentine lorsque furent organisées, après la catastrophe monétaire de 2001, des associations de troc - qui s'empressèrent d'ailleurs de créer leur monnaie. On le voit au Brésil dans la dynamique inattendue d'un *retour au religieux* qui, avec les pentecôtistes, se sont mis à faire de la politique... Dans le travail surtout, les individus isolés et littéralement affolés par les méthodes gestionnaires peuvent en venir à se retrouver dans l'action collective qui prendra tôt ou tard une dimension politique.

Politique positive

Mais quand et comment le Politique sera-t-il réinstauré ? Nul ne le sait mais le mouvement dialectique donne à espérer. Si l'idéologie et les puissances anti-politiques avaient réussi à établir leur hégémonie, les peuples se seraient résignés et auraient fini par adhérer au nouveau système dans l'attente de meilleures conditions de survie. Tel n'est pas le cas. L'anti-politique fait partout renaître des intentions et des comportements politiques



■ Mars 2007 en Argentine. Le président du Venezuela Hugo Chavez à la tête d'une manifestation contre l'impérialisme américain et le FMI.

- sous des formes inédites. L'espérance demeure, elle n'est pas encore concrétisée.

Pourquoi ? Parce que la négation politique de l'anti-politique n'a pas encore produit de la politique positive. Pour le dire en termes militants : nous sommes passés d'une protestation individuelle contre l'horreur économique à des formes de résistance passive (en France, on lit *Marianne.fr* sur Internet), à des actions collectives (nos grandes journées de 1995, de 2006) et à des rejets explicitement politiques (victoire du *Non* en 2005) mais aucune force politique n'est assez crédible (quant au programme, quant à la volonté révolutionnaire) pour constituer une alternative face à des oligarques illégitimes.

Comme toute bonne conclusion, celle de nos sociologues ouvre un débat décisif. Lisons : « *Ce ne sont pas les États généraux qui ont rendu possible la Révolution française, mais leur subversion par une série d'idées et de mouvements qui n'ont rien à voir avec l'Ancien régime, pas même avec le Tiers État [...]; ce n'est pas le capitalisme qui rend possible l'appropriation des usines par le prolétariat, mais plutôt l'accident historique qui a transformé les simples travailleurs subordonnés en prolétariat. [...] Dans tous les cas, ce qui permet la remise en question (négation) d'un état de fait inacceptable, c'est*

la créativité et l'imaginaire d'un peuple qui voit dans les choses autre chose que ce qu'elles n'apparaissent ».

Certes... Certes... Mais, quitte à reprendre la dialectique de Hegel, autant suivre le mouvement jusqu'au bout : l'instauration de l'État sous la forme d'une monarchie parlementaire effectivement incarnée. Je sais bien que la monarchie ne peut pas s'instaurer partout et que les jeunes nations sont souvent dépourvues de tradition dynastique. Cela ne dispense pas, en Amérique latine, de s'interroger sur la figure humaine de la légitimité et sur les moyens d'empêcher les dérives et les folies du pouvoir personnel - militaire ou non.

Bien entendu, nous n'avons pas à donner de leçons. Au contraire, la manière dont on pense le politique en Amérique latine m'incite à y aller voir de plus près.

Bertrand RENOUVIN

📖 (1) cf. Georges Balandier - « *Le Détour, pouvoir et modernité* », Fayard, 1985, prix franco : 21 €. ➡ [Achat immédiat](#)

📖 (2) cf. Natacha Borgeaud-Garciandia - « *Dans les failles de la domination* », PUF, 2009, prix franco : 13 €. Compte rendu dans *Royaliste* n° 958. ➡ [Achat immédiat](#)

📖 (3) Natacha Borgeaud-Garciandia, Bruno Lautier, Ricardo Penafiel & Ania Tiziani - « *Penser le politique en Amérique latine, La recreation des espaces et des formes du politique* », Karthala, 2009, prix franco : 30 €. ➡ [Achat immédiat](#)

L'Homme et l'État

La réédition en volume séparé de *L'Homme et l'État* (1953) permettra à ceux qui ne peuvent se procurer les *Œuvres complètes* de Maritain d'avoir dans leur bibliothèque une synthèse de sa philosophie politique. ⁽¹⁾

Deux types opposés d'interprétation sont revendiqués par les spécialistes du philosophe : une *herméneutique de la continuité* ou une *herméneutique de la rupture*. Cette dernière n'est pas seulement le fait de ceux qui ont répandu l'idée tenace de deux (ou trois) Maritain, le pourfendeur des idées modernes étant stigmatisé pour s'être mué en défenseur d'un thomisme séduit par le démocratism et le libéralisme. Ce que l'on pourrait appeler l'interprétation *officielle* s'en réclame aussi, mais c'est pour louer le Maritain démocrate, réputé être le seul vrai. Trop souvent reprise sans esprit critique, parfois sur un ton désagréablement péremptoire, elle ne me paraît cependant pas la plus pertinente.

Maritain, poursuivant un débat déjà ancien avec Machiavel (qui lui valut une passionnante controverse avec Raymond Aron), réaffirme dans *L'Homme et l'État* que la politique - étant sauve sa finalité propre - appelle une *rationalisation morale* et non purement technique. La démocratie, parce qu'elle *ne peut vivre que de l'inspiration évangélique*, porte en elle-même cette redoutable vocation. Elle est donc définie moins comme un mode de gouvernement que comme une philosophie de la vie et une *organisation rationnelle de libertés fondée sur la loi*, devant se garder aussi bien de tout amoralisme que de tout hyper moralisme.

Si l'influence de l'expérience américaine est ici indéniable, elle s'inscrit néan-

moins - n'en déplaise au préfacier qui semble douter de l'*intégralisme* de l'auteur (à moins qu'il ne le redoute) - dans l'inspiration, plus profonde et jamais récusée, de ce courant de pensée qu'Émile Poulat a heureusement appelé **l'intransigeantisme catholique**. La conception de la démocratie qu'expose *L'Homme et l'État* en demeure tellement marquée que l'on ne saurait parler de ralliement. Il s'agit plutôt pour l'auteur d'élaborer les voies nouvelles d'un modèle de participation des citoyens à la vie publique et, pour autant, de donner à la démocratie d'autres bases philosophiques que celles - selon lui erronées - sur lesquelles elle s'est construite.

On ne s'étonnera donc pas que Maritain reprenne sa critique du mythe rousseauiste de la *Volonté générale*, et qu'il propose, une fois encore, son idée d'une société politique pluraliste et organiquement instituée dans laquelle l'État, fidèle à sa prérogative arbitrale, serait l'*organe régulateur suprême d'institutions nées de la liberté*. On pourrait légitimement penser à la formule célèbre de Maurras : « *les libertés en bas, l'autorité en haut* » et mieux comprendre ainsi quelles affinités le catholicisme intransigeant a pu nouer avec l'École de l'Action française. Il faudrait ajouter néanmoins que si le philosophe thomiste continue de se tenir à l'écart du *catholicisme libéral*, de rejeter le libéralisme moderne et son individualisme anthropocentrique, il accueille les *libertés*

modernes, mais dans l'unique dessein de les refonder en vérité. Il reconnaît l'exercice de la représentativité parlementaire, mais il se prononce pour un exécutif fort contre le régime d'assemblée et souligne les limites du système représentatif. Il admet désormais le suffrage universel, mais il relève son insuffisance quant à ce que la vie politique supposerait normalement de **participation active et réelle du peuple**.

Dans cet ultime ouvrage de philosophie politique, c'est donc la continuité du propos qui impressionne. Les ouvertures - indéniablement importantes - s'inscrivent dans une même filiation à laquelle Maritain aura été fidèle jusqu'au bout. S'il recherche un *ensemble de conclusions pratiques ou de points de convergence pratiques* sur lequel les membres de la cité pourraient s'accorder - et si l'on peut légitimement s'interroger sur la viabilité de cette **charte démocratique** au regard des gachisements subjectivistes et relativistes auxquels elle ne cesse de donner lieu -, sa conception va bien plus loin (contrairement à ce que suggère le préfacier) que le *consensus par recoupement* selon John Rawls. En effet, pour Maritain, « *il importe souverainement au bien commun que les énoncés pratiques qui composent la charte en question soient vrais en eux-mêmes* ». Et cette vérité vient de son enracinement dans une loi de nature dont la dimension ontologique témoigne de son lien de participation à la Sagesse divine qui, seule, lui

donne force d'obligation. C'est dans cette loi naturelle que se fondent nos devoirs et nos droits, elle précède toute loi positive et il n'est de juste loi qu'en accord avec elle, parce qu'elle donne leurs assises aux **principes fondamentaux d'une société d'hommes libres**.

C'est dans cette vision d'une cité organique et substantiellement formée, dépendante de principes qui la précèdent, frontalement opposée à toute mythique *Volonté générale* comme à toute soumission à la loi du nombre, que réside, à mes yeux, l'actualité de la vision politique de Maritain. Certains seront peut-être enclins à chercher, dans cette exégèse du philosophe, quelque « *tentation d'une lecture néo-conservatrice (pour ne pas dire néo-maurrassienne) de ses écrits* » (2). Tel nous apparaît pourtant le sens profond de *L'Homme et l'État*.

Cela ne fait pas de Maritain le maurrassien qu'il n'a jamais été à proprement parler, mais permet de comprendre que, peu après sa conversion, sa pensée ait pu entrer en une connivence non accidentelle et un compagnonnage prolongé avec une école moins monolithique qu'on ne l'a souvent soutenu (3). Du même coup, on conçoit également que la philosophie maritainienne ait pu approfondir les conditions d'un vrai consentement populaire et de la libre participation des citoyens à la vie publique sans jamais subir l'attraction des courants d'inspiration démocrate-chrétienne (même ceux qui se sont réclamés de lui).

Yves FLOUCAT

📖 (1) Jacques Maritain - « *L'Homme et l'État* », préface de Paul Valadier, Desclée De Brouwer, 2009, prix franco : 23 €. ➡ [Achat immédiat](#)

En annexe est reproduit, présenté par René Mougel, un très beau texte, significatif de la pensée politique de Maritain, et écrit en 1937 : « *Exister avec le peuple* ».

📖 (2) Cf. Philippe Chenaux - « *Humanisme intégral (1936) de Jacques Maritain* », Cerf, 2006, p. 102, prix franco : 18 €. ➡ [Achat immédiat](#)

📖 (3) Voir à ce sujet la remarquable somme de François Hugué - « *À l'École de l'Action française - Un siècle de vie intellectuelle* », J.-C. Lattès, 1998, prix franco : 27 €. ➡ [Achat immédiat](#)

Montalembert, le libéralisme aristocratique

Il faut lire les grands livres d'histoire, surtout lorsqu'on privilégie les essais théoriques. Ils vous retournent par leurs poids d'humanité et vous poursuivent longtemps, bien plus que des traités, si profonds qu'ils soient. Je viens de passer quelques journées pleines à m'instruire de Montalembert grâce au travail considérable (dix ans !) réalisé par Marguerite Castillon du Perron, spécialiste confirmée du dix-neuvième siècle. J'en sors enrichi d'un poids considérable de savoir, mais aussi plein d'images, ayant le sentiment de traverser le siècle entier, en rencontrant tous ses personnages les plus marquants. Accompagner au long de sa vie Charles de Montalembert, ce n'est pas seulement avoir l'avantage de rencontrer Lamennais et le Père Lacordaire auxquels on l'associe habituellement, mais aussi Victor Hugo, Lamartine, Veuillot, mais également Louis-Philippe et toute la famille d'Orléans à laquelle il fut indéfectiblement attaché ainsi que toutes les figures majeures de la monarchie de Juillet (Falloux, Guizot, Thiers...). C'est encore pénétrer sur la scène centrale et dans les coulisses du Second Empire, en faisant connaissance avec Louis Napoléon lui-même et tous les acteurs de *la dictature* dont notre grand témoin sera l'adversaire.

Et ce n'est pas tout ! Le comte de Montalembert s'est passionné pour l'Europe de son temps. Sa mère était anglaise et il a toujours considéré le régime de la Grande Bretagne avec intérêt. Il vécut en Suède où son père était ambassadeur de France pendant la Restauration. Il parcourt tout le continent, de l'Italie et de l'Espagne jusqu'à la Pologne particulièrement chère à son cœur et dont il défendra le combat jusqu'à son dernier souffle. On est abasourdi d'une telle mobilité, à croire que pour une certaine classe, l'Europe dans sa diversité était bien plus proche et familière qu'elle ne l'est aujourd'hui pour *l'eurocratie*. Il est patent que les échanges intellectuels étaient aussi nourris qu'ils peuvent l'être en ce nouveau siècle et qu'ils concernent tous les Européens cultivés. Ils sont d'ailleurs étroitement apparentés à nos préoccupations et il n'est pas assuré que nous ayons beaucoup progressé par rapport aux diverses thématiques, politiques, sociales, religieuses, qu'ils nous ont transmises. Pour s'en rendre compte, il suffit de suivre l'itinéraire de celui que son historienne définit comme « *journaliste, homme politique, historien, voyageur et pèlerin, grand seigneur et gentilhomme campagnard, voire économiste rural et sylviculteur, mais toujours et d'abord chevaleresque apôtre de Dieu et de la liberté.* »

Nos manuels d'histoire, du moins ceux d'autrefois, ont beaucoup insisté sur le rôle de trois personnages venus en quelque sorte plaider la cause de la liberté moderne auprès de la papauté et se trouvant cruellement éconduits par un Grégoire XVI qui finit par condamner explicitement la cause des conjurés dans une encyclique spéciale. L'image n'est

pas fausse, la querelle doctrinale n'a rien de spécieux, mais il y a une sérieuse erreur à vouloir unifier dans une idéologie commune et des aspirations identiques les trois protagonistes. Leur échec romain va les rendre chacun à leur destin singulier. Lamennais va rompre radicalement avec l'Église et se retrouver à l'extrême gauche de l'hémicycle de l'éphémère Seconde République. Lacordaire va devenir le grand prédicateur que l'on sait et le restaurateur de l'ordre de Saint Dominique en France. Politiquement, il est acquis à une République plébéienne qui correspond à ses origines et à tout ce qui le distingue précisément de son ami Montalembert ! Celui-ci, d'ascendance aristocratique, demeure forcément attaché à une tradition qui est celle d'un Tocqueville et qui pourrait se réclamer du duc de Saint Simon, c'est-à-dire d'un régime qui associe le rôle de la noblesse à l'anti-absolutisme. De la Révolution il n'avait retenu que la défaite de la monarchie louis-quatorzième et il en veut prolonger l'acquis à travers une monarchie constitutionnelle. C'est pourquoi il est si attaché à la charte de la Restauration. Il sera féroce à l'égard de Charles X, lorsque le dernier roi Bourbon s'en prendra aux libertés constitutionnelles.

par Gérard Leclerc



C'est la raison pour laquelle, il sera, au fond, si à l'aise dans le cadre de la monarchie de Juillet, même s'il n'a pas du tout la sensibilité de Louis-Philippe, peu dévot et soucieux avant tout de ne pas mettre le feu au continent. La Chambre des Pairs où il siège est le lieu rêvé pour déployer son éloquence qui est peut-être la première du siècle. Ce qui ne signifie pas, d'ailleurs, que ses succès prodigieux se traduisent forcément par de vrais infléchissements de la ligne politique des gouvernements qu'il veut influencer ! Il n'empêche que ce régime réalise un équilibre qu'il regrettera par la suite, parce qu'il articule le parlementarisme représentatif à la monarchie, parce qu'il permet l'essor économique et les libertés publiques, tout en se gardant des excès d'une démocratie totale, celle qui se profile et qu'il redoute sans pouvoir vraiment en écarter la possibilité. Au fond, il est assez proche de Guizot, le théoricien des capacités et même de Thiers, en dépit de ce qui peut foncièrement les séparer. Il est tout de même le chef de file du *parti catholique*. Une de ses causes les plus chères est celle de la liberté de l'enseignement, qu'il veut inscrire dans la loi et la réalité alors qu'une université laïque et quelque peu voltairienne s'oppose de toutes ses forces à un partage d'influence.

Montalembert annonce aussi, par son catholicisme libéral, quelques-unes des grandes joutes du vingtième siècle, notamment celles qui se sont développées autour du concile Vatican II. Il est intégraliste sur la doctrine, ultramontain contre les gallicans, mais il est aussi *moderne* au sens où la liberté qu'il réclame pour sa foi, il veut aussi la reconnaître aux autres confessions. Il concilie *l'intolérance dogmatique* et *la tolérance civile*, ce qui lui vaut l'hostilité de Louis Veuillot, dont l'influence comme directeur du quotidien *l'Univers* contrebalance la sienne. S'il est abusif de faire de Montalembert le précurseur de ce qu'on appelle le progressisme chrétien, il n'est pas exagéré de le considérer comme le théoricien équilibré d'une liberté religieuse reconnue par un État pluraliste. Mais cela ne doit pas faire oublier sa personnalité complexe et puissante, magistralement restituée par Marguerite Castillon du Perron.

■ Marguerite Castillon du Perron - « *Montalembert et l'Europe de son temps* », François-Xavier de Guibert, prix franco : 35 €. [Achat immédiat](#)

Un testament très politique...

Après celui de John Hardman, inédit en français, le *Louis XVI* que nous devons à Jean-Christian Petitfils a sérieusement retouché le portrait du dernier roi de France ; reste à faire assimiler par l'école historique française, puis par le grand public, la silhouette restituée de l'homme et du politique.

Certes, Louis était secret et vulnérable ; plusieurs fois victimes des circonstances, son esprit pondéré et son humilité dans l'épreuve n'ont pas laissé paraître la vaste intelligence et la bonne volonté qui l'animaient alors qu'elles auraient dû présider à la mutation décisive du royaume. Une nouvelle occasion se présente d'épouser son regard sur la révolution qu'il eût souhaité accomplir grâce à un document de première main dont l'original vient de refaire surface, deux cents douze ans après sa rédaction par le roi lui-même. Ce manuscrit long de seize pages a été ramené par un collectionneur français d'une vente aux États-Unis.

Le voici publié sous la même couverture que les dernières volontés spirituelles consignées par Louis le 25 décembre 1792 au Temple, la lettre testamentaire de Marie-Antoinette, et des feuillets du comte de Provence, frère du roi et futur Louis XVIII. Sous le titre *Testaments & manifestes de Louis XVI* (1) le volume présente en fac-similé ce que l'on peut tenir pour le véritable testament politique du roi, la **Déclaration à tous les Français** qu'il laissa sur son lit en quittant Paris le 20 juin 1791, avant d'être arrêté à Varennes.

Le préfacier Jacques de Saint-Victor en ayant garanti

l'authenticité, l'historien Jean-Christian Petitfils retrace les grandes lignes de ce que le roi critique, voire refuse dans la situation qui lui est faite et qui l'oblige à prendre ses distances avec Paris. Car il n'est pas question pour lui d'aller se réfugier à l'étranger mais de se dérober aux intimidations des factions qui prétendent régner sur lui comme sur l'Assemblée pour reprendre avec celle-ci le dialogue institutionnel. Loin de s'enfuir, le roi s'évade pour sauver l'exécutif qu'il incarne et œuvrer librement au bien de la nation. Non sans talent pédagogique, Louis XVI pointe du doigt les dérives qui égarent la Révolution, devinant qu'elles plongeront le pays dans une tyrannie toute contraire à son projet. Ce faisant, il prend courageusement position, seul, sous les feux croisés des notables qui le trahissent et des fanatiques qui le veulent mort.

Ce document marquant paraît aux Équateurs, maison normande qui a réédité les 14 volumes de l'*Histoire de France* de Jules Michelet et les 27 volumes de celle d'Ernest Lavisse, et se montre capable de faire un élégant livre unique, enrichi de fac-similés.

Luc de GOUSTINE

📖 (1) Jean-Christian Petitfils - « *Testaments & manifestes de Louis XVI* », Éd. des Équateurs, prix franco : 20 €. ➔ [Achat immédiat](#)

La France masochiste

Un pays peut-il se comporter comme une jeune femme ?

Un amour sans merci (1) d'Alexandre Gamberra relate la passion amoureuse d'un homme de quarante-quatre ans pour une jeune femme : Tristars. Cette dernière a grandi dans un milieu exclusivement féminin : « Pour le reste, elle fait comme elle peut, nourrie qu'elle est d'un rapport ambivalent au père et à la mère : ressentiment, quoique réfuté dans la proclamation d'une admiration sans borne, à l'endroit du premier, pour ne pas avoir été assez présent physiquement et symboliquement au sein du couple parental ; attachement fusionnel à la seconde, et à travers elle à la grand-mère, asphyxiant une soif d'indépendance qu'elle n'a exprimée, jusqu'ici, qu'à travers une vie sexuelle et affective chaotique. »

Cette douloureuse absence du père conduit Tristars à choisir le narrateur d'*Un amour sans merci* comme père de substitution. Un père qu'elle désire excessif : un Maître dont elle se propose d'être l'Esclave. « Notre histoire constitue l'une des rares fois, pour ne pas dire l'unique, où [Tristars] a été confrontée à la Loi. » En désirant les humiliations, les punitions, les souffrances, Tristars veut avant tout sentir peser sur elle ce père punitif qu'elle n'a jamais eu. Suit une vertigineuse succession de mises en scène sado-masochiste qui culmine jusqu'à ce que le crime, de justesse, soit sur le point de tout faire basculer dans l'irréversible.

Après avoir lu ce récit, il m'est revenu en mémoire un article de Michel Legris paru dans l'*Express* en janvier 1993 à propos du procès de Louis XVI, et dont j'avais noté

quelques passages dans un carnet : « L'histoire de la France depuis deux siècles paraît imprégnée de la recherche du père en qui s'incarne un exécutif fort. Cela donnera les Napoléon, I^{er} et III. Il s'en faudra de peu que la monarchie soit rétablie après le désastre de 1871. Après celui de juin 1940, le régime de Vichy s'est établi sous les auspices d'un vieillard au visage rassurant de bon grand-père. » Que l'on songe également au général de Gaulle, figure du père libérateur ; à la Constitution de la V^e République instituant une **monarchie présidentielle** ; que l'on songe également à ce président de la République qui, longtemps, fut familièrement baptisé tonton. « Le philologue, pour sa part, retiendra la multiplication à perte de vue de l'emploi dans le français moderne des vocables dérivés de la racine reg d'où vient le mot roi : directeur, dirigeant, réglementation, régulation, etc.. Comme si, le roi disparu, chaque **responsable** rêvait de s'approprier une parcelle de ses attributions. »

La France, nous dit-on parfois, part trop souvent perdante. Elle serait défaitiste, elle aimerait se faire du mal, s'accuser de tous les maux de la terre. Peut-être pourrait-on se demander si ce masochisme français ne viendrait pas de ce père jadis guillotiné et dont la perte ne serait jamais totalement consolée. La France, parfois, se prend pour Tristars.

Gilles MONPLAISIR

📖 (1) Alexandre Gamberra - « *Un amour sans merci* », Tabou, prix franco : 12 €. ➔ [Achat immédiat](#)

CONGRÈS 2010

Le Congrès annuel de la NAR se tiendra les **17 et 18 avril 2010**.

Rappelons que **tous** les adhérents de la NAR peuvent participer au Congrès et au travail des commissions. Bonne occasion pour ceux de nos lecteurs qui voudraient s'impliquer plus à fond dans notre action **d'adhérer à la NAR** ([formulaire envoyé sur simple demande ou téléchargeable sur notre site internet](#)).

Les thèmes retenus pour cette année sont, d'une part, **"Néoprotectionnisme et réindustrialisation"** et, d'autre

part, **"Souffrance au travail et relations dans l'entreprise"**.

Outre le travail sur ces thèmes, le Congrès doit également approuver la ligne politique du mouvement pour l'année à venir telle qu'elle sera formulée dans la Déclaration de politique générale proposée par le Comité directeur.

Enfin, cette année, le Congrès aura à avaliser les termes de la « Déclaration de principes » qui est appelée à remplacer la *Déclaration fondamentale* que signe chaque adhérent et à adopter les nouveaux statuts de la NAR.

DUC DE VENDÔME

Le prince Jean continue sa tournée de présentation de son livre au travers du pays :

- ♦ 2 mars : **Toulouse** (Salle des Jeux floraux, place Assezat, 19 h 30)
- ♦ 16 mars : **Paris** (Bibliothèque polonaise, 6 quai d'Orléans, 19 h)
- ♦ 24 mars : **Dijon** (Sofitel La Cloche, 14 place Darcy, 19 h)
- ♦ 6 avril : **Orléans** (Musée des Beaux-arts, place Sainte-Croix, 20 h 30)
- ♦ 10 avril : **Nantes-Montaigu** (Printemps du livre)
- ♦ 13 avril : **Fontainebleau**
- ♦ 18 mai : **Rouen**
- ♦ 19 mai : **Dieppe**

FACEBOOK

A l'initiative d'un de nos abonnés, un groupe *"Nouvelle Action Royaliste"* a été créé sur Facebook. Il a pour vocation première d'annoncer nos réunions et publications. Nous incitons ceux de nos amis qui sont déjà sur ce réseau social de venir s'inscrire au groupe.

📄 <http://www.facebook.com/>

CHANSONS

Le CD de chansons royalistes « **Vendée 1792-1796** » est à nouveau disponible. 72 minutes d'audition et un livret avec toutes les paroles et des notices historiques. Prix franco : 21 €. 

MERCREDIS DE LA NAR

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'« *abonné des mercredis* » annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 5 €).

● **Mercredi 10 mars** - Professeur de sciences de l'information et de la communication à l'université de Rennes-2, **Pierre MUSSO** est un des meilleurs spécialistes français des médias italiens. Il est l'auteur d'un ouvrage sur Silvio Berlusconi et de plusieurs autres sur la communication et sur le saint-simonisme. Dans son dernier livre (cf. l'analyse de Bertrand

Renouvin dans *Royaliste* n° 961), notre invité s'est interrogé sur les transformations de la télévision et sur les nouvelles relations qui se sont nouées entre la télévision et le pouvoir politique.

En Italie avec Silvio Berlusconi, en France avec Nicolas Sarkozy, une nouvelle manière de faire de la télévision accompagne et illustre un nouveau comportement politique : « **Le sarkoberlusconisme** ». Hors de toute polémique, il convient d'étudier ce phénomène qui rend caduques les critiques classiques de la télévision et qui subvertit radicalement la symbolique politique au profit d'un récit médiatique habilement bricolé.

● **Mercredi 17 mars** - Professeur de science politique à l'Université Paris-II, membre de l'Institut Universitaire de France, **Philippe RAYNAUD** a publié de nombreux ouvrages de philosophie politique. Le dernier paru permet de reprendre l'examen des parentés et des différences qui

existent entre « **Trois révolutions de la liberté** » : la « Glorieuse Révolution » de 1688 qui s'inscrit dans l'histoire longue des libertés anglaises et de la monarchie britannique ; la Révolution américaine qui prolonge celle des libertés anglaises et qui est aussi une révolution des droits de l'homme ; la Révolution française qui est spécifique par sa radicalité.

Ces trois révolutions éclairent, chacune à sa manière, notre modernité. C'est l'occasion de s'interroger sur la conception française de la Liberté et des garanties qui sont apportées à ce principe premier. La comparaison des trois révolutions offre aussi la possibilité d'engager un nouveau dialogue, effectivement politique, avec les Anglais et les Américains.

● **Mercredi 24 mars** - Sujet non encore fixé.

● **Mercredi 31 mars** - Économiste, ancien élève de l'ENSAE, **Antoine BRUNET** a été chef stratège au Crédit Commercial de France ; de

2003 à 2006, il a dirigé la recherche économique de la salle des marchés de la banque HSBC. De 1997 à 2007, il a fait partie de l'équipe des cinq économistes de marché consultés tous les deux mois par la Banque de France. En mai 2007, il a pris sa liberté pour devenir consultant économique et financier et a créé sa propre entreprise, AB Conseil, qui édite un bulletin réputé.

Nous avons demandé à Antoine Brunet de nous présenter une question d'une brûlante actualité : « **La puissance chinoise et l'Europe** ». Puissance commerciale, monétaire, industrielle, la Chine tire parti de tous les avantages qui lui sont offerts par le régime de libre-échange et par le désordre monétaire international pour imposer ses choix dans des domaines de plus en plus nombreux. Des réponses qui seront données à cette politique de puissance dépend une grande part de l'avenir du continent européen – et de la France.

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoyal@gmail.com
- ✓ Sites internet :
<http://www.narinfo.fr.st> (Informations et actualités)
et <http://archivesroyalistes.org/>
- ✓ Téléphone/répondeur : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie : 01.42.96.99.20
- ✓ Règlements à l'ordre de :
Royaliste - CCP 18.104.06.N Paris

Vous avez reçu ce journal gratuitement ?

Pensez-vous que nous pourrions continuer à exister si vous ne nous apportiez pas votre aide financière ?

Alors, abonnez-vous (bulletin en page 2)

ou faites-nous un don :

Faire un don en ligne

ou par courrier : « **Royaliste** », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Désolation

A cause des lenteurs de diverses administrations, en plusieurs domaines, une jeune femme au chômage se trouve depuis plus d'un an en situation d'extrême détresse. Plus rien pour vivre. La solitude. La dépression. Les maladies à répétition. La tentation d'en finir. Pour survivre, quelques billets donnés par un ami. Elle s'est reprise à espérer depuis que son inscription au Pôle emploi a été possible, depuis que son droit au RSA a été reconnu. Mais l'allocation tarde à venir. Au bout de trois semaines, elle téléphone à un employé qui lui demande de prendre patience.

- « *Ce soir vous dînez. Moi pas !* », lui a-t-elle répondu.

La réplique était justifiée mais nous pouvons imaginer le stress de l'employé, interpellé, agressé tout au long de la journée et qui ne peut rien faire pour soulager toutes ces misères.

Méfiant à l'égard des généralisations abusives à partir d'une *étude de cas*, je n'évoquerais pas ici la situation de cette jeune femme si le rapport du Médiateur de la République pour 2009 ne venait confirmer l'ampleur de la tragédie sociale. « *Je suis inquiet car je perçois, à travers les dossiers qui me sont adressés, une société qui se fragmente, où le chacun pour soi remplace l'envie de vivre ensemble (...). Cette société est en outre en grande tension nerveuse, comme si elle était fatiguée psychologiquement* », déclarait au *Monde* (21-22 février) Jean-Paul Delevoye.

Cette fatigue psychique était déjà exprimée dans le langage familial par une expression

d'apparence banale - *je suis désolé, nous sommes désolés* - mais si juste et si forte que la **désolation** qualifie aujourd'hui (1) l'état dans lequel se trouve la collectivité nationale - et bien des peuples, en Europe et ailleurs, meurtris par l'ultra-concurrence et humiliés par leurs élites. Les réponses données par le Médiateur de la République ne sont pas à négliger mais l'amélioration du fonctionnement des services publics se



heurte à la logique de privatisation et aux réductions d'effectifs imposées par la caste au pouvoir (2). Jean-Paul Delevoye souligne d'ailleurs la responsabilité des dirigeants politiques, aujourd'hui incapables de proposer au peuple français un projet susceptible de l'arracher à la misère et au désespoir.

De fait, la cause de notre désolation collective est politique. A la différence du Médiateur, je ne crois pas à la disparition de « l'être ensemble » : si tel était le cas, le taux de suicides exploserait et nous verrions tous les jours, dans les rues et sur les chemins de campagne, les cadavres de citoyens et d'étrangers morts de faim. Il s'est constitué

en France une immense administration bénévole de la misère (les Restaurants du Cœur...) et la *France invisible* évoquée par le Médiateur ne survit que par une formidable solidarité invisible - celle des « petites gens » qui se privent et parfois s'endettent pour aider plus pauvres qu'eux.

Admirable ? Certes ! Mais il est très angoissant d'aider quelqu'un car il faut éviter de créer un sentiment de dette et se garder d'ajouter à la honte de celui qui est bien obligé de tendre la main l'offense de la compassion. Mais on culpabilise les pauvres qui aident les pauvres, Français et étrangers, en leur disant, par voie publicitaire, qu'ils ne font pas assez pour les pauvres du monde entier. Mais la classe dirigeante se réjouit de cette solidarité qui lui permet de faire l'économie d'une politique sociale à la mesure de la crise.

Déclassement. Misère. Désolation. Nous n'en sortirons que par la lutte des classes menée par le syndicalisme de résistance. Nous retrouverons une fraternité effective dans une révolution politique qui permettra d'en finir avec les pulsions violentes de ceux qui sont à bout de nerfs et qui s'en prennent à des employés, des policiers, des professeurs eux-mêmes épuisés.

Les Grecs et les Espagnols nous montrent le chemin de la révolte. Que vienne le temps, dans toute l'Europe, des insurrections nationales et populaires qui permettront la réorganisation politique de notre continent.

Bertrand RENOUVIN

(1) cf. l'entretien accordé par Christophe Dejours à *Royaliste*, n°957.

(2) Le Médiateur pointe par exemple « *la réorganisation d'EDF-GDF au nom de l'ouverture à la concurrence, qui a débouché pour l'usager sur un recul qualitatif de l'offre de services et a parfois même été source de préjudices* ».